

Des bateaux à partager dans différents ports



Les trois bateaux du Boat Club de France installés à La Baule/Le Pouliguen.

L'initiative

Vendredi 17 novembre, l'Association des ports de plaisance de Bretagne (APPB) et l'Association des ports de plaisance de l'Atlantique (APPA) ont coorganisé une journée intitulée « Innovations techniques, de services et d'usage », à destination des élus, gestionnaires et personnels de leurs ports adhérents.

Une belle occasion, pour les 70 participants, d'écouter les retours d'expériences de chacun et de découvrir les projets développés dans d'autres ports, et notamment celle du Boat Club de France.

« Une nouvelle façon de naviguer »

L'objectif et le concept de cette nouvelle formule sont simples : contre un droit d'entrée, les différentes formules représentent un certain nombre de points, tandis que le club met à la disposition de ses membres une flotte de bateaux à moteur. Ces bateaux sont de différentes tailles et de différentes gammes. Selon la période et la taille du bateau, l'adhérent utilisera un certain nombre de ses points. **« Avec un coût diminué comparé à l'achat d'un bateau, ainsi que des tracas en moins : assurance, entretien, places de port, administratif, etc., c'est une nouvelle façon de naviguer »**, comme le précise Bruno Voisard, le président du Boat Club de France.

« Ce système de partage de flotte, qui n'existait pas en France, est plus qu'embryonnaire. Les membres se partagent les bateaux avec un ratio d'un bateau pour quatre membres environ, sur une dizaine de lieux grâce à des accords avec les professionnels, que ce soit à Piriac ou à La Baule/Le Pouliguen mais aussi à Pornic, La Rochelle, le golfe de Saint-Tropez ou Venise... Ici, il y a trois bateaux de 5 à 8 mètres et on recense déjà 30 adhérents, mais en 2018, ainsi qu'à Piriac, on aura 7 places sur chaque base. »

Et de poursuivre à propos de cette tendance lourde : **« Enfin, il faut aussi dire qu'avec ce nouveau concept, on touche une clientèle qui ne serait peut-être pas venue, et notamment des jeunes. Sans oublier une ambiance communautaire et conviviale. Et puis, nous proposerons bientôt aussi de la voile »**.